

L'OCDE définit le bien-être comme l'ensemble des opportunités dont chaque personne dispose pour pourvoir à ses besoins matériels et non-matériels, s'épanouir pleinement en tant qu'être humain et pouvoir porter un projet collectif qui contribue au vivre ensemble.

OCDE : L'émergence du « bonheur national brut »

Entretien avec

Romina Boarini,

chef adjoint de la division statistiques auprès des ménages et mesure du progrès, OCDE, Paris

La Santé en action : Comment l'OCDE définit-elle le bien-être ? Comment le mesurez-vous et à partir de quels critères ?

Romina Boarini : L'OCDE définit le bien-être comme l'ensemble des opportunités dont chaque personne dispose pour pourvoir à ses besoins matériels et non-matériels, s'épanouir pleinement en tant qu'être humain

et pouvoir porter un projet collectif qui contribue au vivre ensemble.

La notion de « vivre mieux » mise en avant par l'OCDE vise l'élargissement de ces opportunités dans onze domaines spécifiques : le revenu et le patrimoine, le travail, les conditions de logement, l'état de santé, les compétences, les liens sociaux, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'environnement, l'engagement civique, la sécurité et le bien-être subjectif. Ce cadre conceptuel, qui

s'appuie sur de nombreux travaux statistiques et théoriques, a été pensé pour rendre la notion de bien-être opérationnelle d'un point de vue des politiques publiques. En effet la plupart de ces critères et domaines ont des implications importantes pour les actions publiques.

S. A. : Quels sont les principaux déterminants du bien-être et la part des déterminants socio-environnementaux au regard des facteurs individuels ?

R. B. : Les déterminants du bien-être sont multiples et se déclinent sur des niveaux et sur des échelles temporelles variés. Au niveau individuel, le bien-être est fortement influencé par le niveau d'éducation et le revenu des personnes, l'âge, le sexe ainsi que par l'endroit où habite l'individu. En ce qui concerne le bien-être subjectif plus particulièrement, que nous définissons comme la satisfaction à l'égard de la vie, le ressenti, les émotions et la perception du sens, les facteurs clés sont la santé physique, les relations personnelles, le fait de ne pas être au chômage et la capacité de pouvoir contrôler et influencer sa propre vie et son propre devenir.

Au niveau sociétal, le bien-être est surtout influencé par des ressources collectives comme le capital social, humain et naturel, mais également le capital économique. L'importance de ces facteurs, au niveau individuel aussi bien que collectif, varie entre les personnes et les groupes sociaux, les catégories d'âge et le sexe. Nous constatons également une variation entre les pays, mais ce qui est remarquable est l'universalité de ces éléments.

S. A. : Que pensez-vous du « bonheur national brut » qui mesure le bien-être au-delà du niveau de développement économique et qui érige en position favorable un pays économiquement pauvre comme le Bhoutan ?

R. B. : L'OCDE fait partie des institutions internationales qui ont promu fortement la notion d'indicateurs de développement et de progrès sociétal au-delà du PIB, travaux dans lesquels le bonheur national brut s'inscrit. Nos propres travaux, notamment l'Initiative Vivre Mieux¹, s'appuient sur des indicateurs multidimensionnels qui mettent l'accent sur la qualité de vie, le vivre ensemble harmonieux, et une vision écologique et « humanisante » du progrès social, bien au-delà du confort matériel. Les travaux de l'OCDE ainsi que l'initiative bhoutanaise opèrent un changement de perspective fondamentale dans notre façon d'évaluer le développement d'un pays et notamment remettent en discussion la croissance économique comme le seul moyen (ou un moyen inconditionnel) d'atteindre des niveaux de bien-être plus élevés. Cela ne veut bien sûr pas dire que les politiques publiques ne doivent pas s'engager dans la lutte contre la pauvreté, bien au contraire, mais que les moyens d'action doivent être pondérés par d'autres critères que la simple prise en compte du bien-être économique.

S. A. : En quoi la mesure du bien-être est-elle utile pour améliorer le quotidien des populations ?

R. B. : Mesurer le bien-être est important pour au moins deux raisons. En premier lieu, le concept et les indicateurs de bien-être nous

L'ESSENTIEL

► **L'OCDE mesure le bien-être des populations dans ses états membres.**

► **Les pays nordiques ont un niveau de bien-être élevé, du fait de leur capacité à impliquer la population dans une démarche de construction de la société, tout en leur laissant une grande autonomie et en respectant leur propre diversité.**

► **La France se situe dans la moyenne avec pour points forts une espérance de vie élevée et un temps important consacré aux loisirs, son principal point faible étant le niveau d'emploi, insuffisant tant en nombre qu'en qualité.**

fournissent une image bien plus riche et pertinente des conditions de vie de la population mais également de leur ressenti et de leur expérience de l'existence, éléments négligés par les agrégats macroéconomiques classiques qui ont pourtant un rôle phare dans l'orientation des choix de politique publique. Deuxièmement, le bien-être mesure ce qui compte vraiment pour les personnes et pour les citoyens, et c'est ce que nous constatons à partir de l'indicateur interactif Vivre Mieux² que l'OCDE a créé en 2011. Cet outil permet à tout le monde de s'exprimer sur ce qui compte le plus dans leur vision du bien-être, en fournissant une contribution directe au débat public sur le bien-être commun. Le grand intérêt que cet outil a suscité (plus de 9 millions de visites sur la page du site internet Vivre Mieux au niveau international depuis 2011) est une preuve du fait que le bien-être est un concept très parlant.

Bien sûr les inégalités sociales et territoriales de la santé sont un aspect important de ce que nous analysons dans nos rapports sur le bien-être, mais ce n'est pas le seul car notre définition du bien-être prend en compte d'autres dimensions que la santé ; et l'étude des inégalités ne se limite pas aux perspectives sociales et territoriales, même si celles-ci revêtent un rôle fondamental.

S. A. : Comment utilisez-vous ces données pour formuler des recommandations à vos États membres ?

R. B. : Ces statistiques sont utilisées de maintes façons. D'abord nous les mettons à jour et les diffusons régulièrement pour que les pays membres de l'OCDE puissent évaluer les progrès accomplis par leurs sociétés. Cette information est également relayée par le site interactif de l'Indicateur du Vivre Mieux, lequel a pour objectif d'informer les citoyens et de leur donner un instrument unique pour s'exprimer sur leur vision du projet sociétal. Par ailleurs, nos indicateurs sont directement intégrés dans plusieurs revues et travaux horizontaux de l'OCDE (par exemple les Examens Économiques, les Revues Multidimensionnelles de Pays, le Projet de la Croissance Inclusive, et bien d'autres) avec le but d'inspirer directement les recommandations que nous formulons à l'intention de nos

pays membres et partenaires. Par ces recommandations très spécifiques, nous établissons en effet une feuille de route pragmatique que chaque pays devrait adopter pour améliorer les conditions de bien-être de la population. Ces recommandations sont élaborées avec l'aide et le soutien des différents comités politiques de l'OCDE. Ceux-ci réunissent les représentants des pays membres et ont mandaté l'Organisation pour effectuer cet état des lieux et proposer des solutions afin d'améliorer le bien-être des citoyens.

S. A. : Sur le bien-être, quel impact vos travaux ont-ils eu sur les politiques mises en œuvre dans vos États membres ?

R. B. : L'impact le plus visible se situe sans doute au niveau de l'évaluation des politiques publiques, ainsi que des nouvelles stratégies de développement durable que certains pays mettent en œuvre pour répondre à l'Agenda 2030. Un exemple lié à l'évaluation des politiques publiques est la Loi française sur les Nouveaux Indicateurs de Richesse, qui prévoit que la discussion de la Loi des Finances soit accompagnée par une évaluation holistique réalisée par la France et une étude d'impact de cette Loi sur les nouveaux indicateurs de richesse³. L'initiative française s'est fortement appuyée sur les travaux internationaux sur le bien-être au-delà du PIB, dont l'OCDE a été pionnier.

S. A. : Qu'est-ce qui caractérise les bons élèves – à savoir les pays nordiques, l'Australie, le Canada et d'autres – qui pourrait être « exporté » ailleurs, à commencer par la France ?

R. B. : Les bons élèves sont ceux qui ont une performance relativement importante et équilibrée sur tous les critères de bien-être. Ces derniers font notamment mieux que les pays avec des notes excellentes dans certaines dimensions mais très mauvaises dans d'autres. Par ailleurs, le trait commun des bons élèves et un faible niveau d'inégalités, peu importe la dimension du bien-être que l'on considère. Même s'il est évidemment impossible d'exporter littéralement un « modèle de bien-être » car celui-ci s'est forgé sur des siècles et repose en partie sur des conditions uniques, les pays nordiques ont une très

grande capacité à impliquer les citoyens dans une démarche de construction active et responsable de la société, tout en leur laissant une grande autonomie et liberté d'être en respectant leur propre diversité. Par ailleurs, les pays les plus performants sont souvent des pays qui sont à la fois dynamiques d'un point de vue économique mais également capables de protéger les individus tout en les faisant devenir résilients face aux grands changements sociétaux.

S. A. : Comment la France se situe-t-elle dans le classement des indicateurs du bien-être et quels sont ses points forts et faibles ?

R. B. : La France occupe une position moyenne dans le classement des indicateurs de bien-être, si l'on accorde une importance égale aux onze critères considérés dans notre classement. Parmi ses points forts, nous remarquons un temps de loisir et temps consacré aux activités personnelles parmi les plus importants de la zone OCDE ainsi qu'une longue espérance de vie. Le pouvoir d'achat des ménages français est également plus élevé que celui observé dans les autres pays de l'OCDE en moyenne. Les faiblesses les plus importantes se situent au niveau de la quantité et qualité des emplois. Parmi les évolutions notables, nous avons remarqué une augmentation du niveau d'étude et une diminution de la participation électorale dans les dernières années, mais également une légère augmentation du bien-être au travail (après une nette diminution qui avait été relevée en 2010). ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef et Enguerrand du Roscoët, responsable de l'unité santé mentale, Santé publique France

1. www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm

2. www.oecdbetterlifeindex.org/fr/

3. LOI n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. JORF n° 0087 du 14 avril 2015 page 6625 texte n° 1. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/4/13/EINX1506507L/jo/texte>

Pour en savoir plus

● Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, OCDE, 2011